



# Registre Public d'Accessibilité : Ecole Élémentaire Roland Dorgeles





## Introduction

### **Le registre public d'accessibilité, c'est quoi ?**

Le registre public d'accessibilité est un document officiel.

Le document donne des informations sur l'accessibilité d'un établissement.

Les informations sont utiles pour les personnes en situation de handicap.



# Table des matières

<b>Introduction</b> .....	<b>Page 2</b>
Le registre public d'accessibilité, c'est quoi ? ...	Page 2
<b>1. Informations sur l'établissement</b> .....	<b>Page 4</b>
a) Coordonnées .....	Page 4
b) Responsable d'accessibilité .....	Page 4
c) Consultation du registre public d'accessibilité .....	Page 4
<b>2. Accessibilité de l'établissement</b> .....	<b>Page 5</b>
a) Formation du personnel d'accueil aux différentes situations de handicap .....	Page 5
b) Matériel adapté .....	Page 6
<b>3. Certaines prestations ne sont pas accessibles</b> .....	<b>Page 7</b>
a) Accès au bâtiment .....	Page 7
b) Accès à l'étage .....	Page 8
c) Accès à la bibliothèque .....	Page 9



# 1. Informations sur l'établissement

## a) Coordonnées

- Nom de l'établissement : Ecole Élémentaire Roland Dorgeles
- Adresse : 1 Rue des Aubépines, 33600 Pessac
- Gestionnaire : Mairie de Pessac

## b) Responsable d'accessibilité



- Nom du contact : Mme Duval



- Mail : e.rdorgeles.pessac@ac-bordeaux.fr



- Téléphone : 05 56 36 09 08

## c) Consultation du registre public d'accessibilité



Site Internet



## 2. Accessibilité de l'établissement



- Le bâtiment et tous les services proposés sont accessibles à tous.

  Non



- Le personnel vous informe de l'accessibilité du bâtiment et des services.

  Oui

### **a) Formation du personnel d'accueil aux différentes situations de handicap**

Le personnel est sensibilisé.

C'est-à-dire que le personnel est informé de la nécessité d'adapter son accueil aux différentes personnes en situation de handicap.

  Non

Le personnel est formé.

C'est-à-dire que le personnel a suivi une formation pour un accueil des différentes personnes en situation de handicap.

  Non

Le personnel sera formé.

  Oui



## b) Matériel adapté

Le matériel est entretenu et réparé.

  Non

Le personnel connaît le matériel.

  Non



### 3. Certaines prestations ne sont pas accessibles

#### a) Accès au bâtiment



- Ce service sera accessible le : 30/12/2024



- Une aide peut être disponible à la demande ou sur réservation :

  Oui



## b) Accès à l'étage



- Ce service sera accessible le : 30/12/2024



- Une aide peut être disponible à la demande ou sur réservation :

  Oui





### c) Accès à la bibliothèque



- Ce service sera accessible le : 30/12/2024



- Une aide peut être disponible à la demande ou sur réservation :

  Oui